

PRÉVENTION DU BURN-OUT : FEDRIS ÉLARGIT SON AIDE

NEWSLETTER DE FEDRIS



Au cours de ces derniers mois de crise sanitaire, chacun de nous a été exposé de manière plus ou moins directe à la COVID-19. Pour certains qui ont été en première ligne, cette période a entraîné une surcharge de stress et d'émotions. C'est pourquoi Fedris, dans un souci accru de prévention, a décidé de prendre des mesures d'élargissement du projet-pilote burn-out, lancé en janvier 2019.

L'impact du COVID sur le monde soignant, en première ligne dans cette crise, est conséquent et augmente considérablement le risque de burn-out. Le personnel est en effet confronté à des contraintes et risques professionnels spécifiques, ainsi qu'à des facteurs de risques psychosociaux supplémentaires (environnement professionnel à haut risque, menace pour sa propre santé, changements organisationnels soudains et répétés, manque d'effectifs, charge de travail intensifiée, conflits éthiques, confrontation à un grand nombre de décès, ...).

Le trajet d'accompagnement sur le burn-out de Fedris était destiné en premier lieu aux secteurs bancaire et hospitalier. Ce trajet a désormais été élargi à d'autres secteurs de soins (travailleurs de soins résidentiels pour personnes âgées, pour personnes avec un handicap, ambulanciers, etc.), secteurs qui se trouvaient dans la première ligne pendant cette crise.

Le projet pilote vise désormais jusqu'à 2500 travailleurs qui se situent à un stade précoce de burn-out. L'objectif de ce trajet d'accompagnement est de permettre une prise en charge précoce de l'épuisement professionnel

Pour introduire une demande de participation :

- Etre au travail ou en incapacité de travail depuis moins de 2 mois au moment de l'introduction de la demande de participation au projet.
- Télécharger et imprimer le formulaire de demande de dépistage disponible sur le site internet de Fedris
- Compléter et signer le formulaire avec votre médecin traitant, votre conseiller en prévention médecin du travail ou votre conseiller en prévention aspects psycho-sociaux
- Envoyer votre formulaire à : Cellule Burn-out, Fedris, Avenue de l'Astronomie 1, 1210 Bruxelles.

Pour plus d'informations

Cellule Burn-out : 02/272 21 70 – burnout@fedris.be – www.fedris.be